



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

Page Facebook CGT Cléon :
[lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

- Mesures sanitaires COVID.
- Prévisions d'activité.
- Grève à Flins contre le sous effectif.

Mardi 10 novembre 2020

Infos, comptes rendus...également sur l'application : [CGT-renault.com](https://www.cgt-renault.com)

CSE extra du 6 novembre sur les mesures sanitaire COVID et les prévisions d'activité.

Les élus CGT, (rejoints par les autres OS) ont demandés une réunion de CSE en urgence sur : **les mesures sanitaires à mettre en place suite aux annonces du gouvernement et les perspective d'activité jusqu'à a fin de l'année.**

La demande a été faite vendredi 30 octobre, il a fallu insister «lourdement» pour avoir ce CSE vendredi 6 novembre...

Renforcement des mesures sanitaires : que compte faire la direction?

Le sous directeur, le service RH et un médecin étaient présents à cette réunion.

Pour info : évolution du nombre de cas positifs à Cléon (infos direction) :

- **3 cas semaine 43.**

- **12 cas semaine 44**

- **14 cas semaine 45** (CE4166 Fonderie4119 Logistique4400 Projet4190 Ass

moteur4161 Fonderie 4222 GMPE 2 x 4149 Usinage AAC (équipes différentes)4596 GMPE2 x 4450 Ing (équipes différentes)4117 Logistique4427 Ing14/14 en isolement)

Il s'agit des cas remontés au service médical, nous savons que la situation réelle est bien pire encore !!!

Mais pour la direction, pas de problème, puisque selon elle « *sur 96 cas comptabilisés depuis le début de l'épidémie, seulement 5 salariés auraient contracté la COVID à l'usine* »...très forte la direction pour avoir ce niveau de détail.

Pour la direction, et malgré la dégradation de la situation sanitaire et l'augmentation du nombre de cas positifs sur le site : **tout va bien !!**

La direction annonce même faire «plus» que ce que préconise le protocole national du 29 octobre !!!

Quelques extraits du protocole national du 29 octobre. *(En italique).*

**Vous pouvez trouver facilement ce protocole
de 19 pages sur *Internet*.**

«Pour les activités qui ne peuvent être réalisées en télétravail, l'employeur organise systématiquement un lissage des horaires de départ et d'arrivée du salarié afin de limiter l'affluence aux heures de pointe».

Réorganisation des horaires pour éviter les arrivées nombreuses des salariés, clients, fournisseurs ou prestataires.

La direction dit non et menace même, pour éviter les croisements dans les vestiaires, d'obliger les salariés d'une équipe à attendre en bas des escaliers que l'équipe suivante soit au poste de travail avant de les laisser monter aux vestiaires...provocation.

«Télétravail : il doit être la règle pour l'ensemble des activités qui le permettent. Dans ce cadre, le temps de travail effectué en télétravail est porté à 100% pour les salariés qui peuvent effectuer l'ensemble de leurs tâches à distance».

A Cléon, 10% de l'effectif était en télétravail (333 salariés) vendredi 6 novembre, ce qui est très peu. La CGT n'est pas favorable au télétravail à 100% (gros risques pour les salariés, plus de collectifs de travail, amplitude horaire...) mais dans ces circonstances exceptionnelles, la direction doit faire le maximum pour que tous les salariés qui le peuvent et qui le souhaitent puissent être en télétravail.

Prévention des risques de contamination manu-portée.

L'employeur met en place des procédures de nettoyage / désinfection régulières (a minima journalière et à chaque rotation sur le poste de travail)...

Les vestiaires (casiers) sont à usage individuel et font l'objet de nettoyage journalier avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2.

Ce n'est pas fait, et encore moins avec des produits actifs sur le virus !!! La direction semblait le découvrir et va rappeler les procédures. Mais pour mettre en place ces mesures il faut du monde, et il n'y a plus personne...

Les salariés de l'entreprise de nettoyage PEI ont un grand rôle à jouer dans l'application de ces mesures sanitaires, problèmes, ils sont toujours en sous effectifs, ils ont même dû exercer leur droit de retrait «car il n'avait pas les moyens de se protéger eux même», et on leur demande de «protéger tous les salariés du site !!!

«En cas de tourniquet : à condamner pour éviter contact mains, sauf si risques d'intrusion important, auquel cas il faut organiser le nettoyage des surfaces du tourniquet et l'hygiène des mains.»

Pas fait à Cléon et la direction dit que ce n'est pas envisagé et qu'il faut pousser les tourniquets avec le coude...après avoir toussé dans son coude? !!!

Plans de nettoyage régulier des rampes d'escalier (2 fois / jour minimum), car il est important de tenir la rampe dans les escaliers (en moyenne 10 % des accidents du travail proviennent de chutes dans les escaliers, avec parfois des conséquences très graves...).

Pas fait à Cléon et pas envisagé par la direction !!!

Une attention particulière doit être accordée aux toilettes, en prévoyant un nettoyage et une désinfection de celles-ci (avec mise à disposition de savon, de serviettes à usage unique et d'une poubelle à vider régulièrement).

Il suffit de voir l'état des toilettes dans certains secteurs pour voir comment cette préconisation est appliquée à Cléon.

Nous ne pouvons pas commenter les 19 pages de préconisation dans ce tract, mais nous vous invitons à les consulter sur internet et à faire remonter votre mécontentement par la ligne hiérarchique, ou mieux encore, de se mettre en grève pour demander à pouvoir travailler en **sécurité !!! (hiérarchie bien démunie d'ailleurs, puisque les informations sur les cas de COVID, cas contacts...ne redescendent même pas jusqu'à eux).**

Nous avons bien compris que pour la direction, ce qui prime c'est la production et «faire des économies», coûte que coûte.

Ces manquements seront remontés à l'inspection du travail et les minutes (enregistrement de la réunion de CSE) feront foi en cas de problème.

Autre sujet à l'ODJ du CSE : organisation de l'activité jusqu'à la fin de l'année.

Réponse direction : *Nous n'avons pas d'info fiable sur l'évolution des volumes en fin d'année. Les signaux qui reviennent des concessions sont faibles, on craint une baisse de volume. Nos organiseront si besoin une réunion de CSE extraordinaire.*

Commentaires CGT : **il se passe des choses «bizarres»...**

Depuis ce matin, les médias annoncent une chute des ventes de près de 80% liée au confinement et la direction «craint une baisse des volumes...mais dans le même temps, les consignes données dans les ateliers (comme au moteur M) sont les suivantes : **«il faut produire à fond jusqu'à la fin du mois de novembre, la demande est forte».**

Il faut déjà oser raconter ça aux salariés !!! La direction ne serait-elle pas en train de constituer des stocks pour pouvoir mettre tout le monde «à la soupe» et laisser la collectivité payer nos salaires, en nous volant une journée de congé par semaine au passage? A suivre.

Ils nous entendent quand on arrête de travailler

A Flins, jeudi matin 5 novembre, les travailleurs embauchés et intérimaires de la Tôlerie du secteur ouvrant, se sont mis en grève pour protester contre les suppressions de poste et les charges de travail devenus insupportables.

Les grévistes ont attendu l'équipe d'après-midi qui s'est également mis en grève. La chaîne de montage a ainsi été extrêmement perturbée toute la journée. Dans un premier temps, la direction a reculé sur les deux postes qu'elle voulait supprimer.

Le lendemain matin, la grève reprenait. Malgré une armée de chefs mobilisés pour remplacer les grévistes, la production était plombée.

En milieu de matinée, la direction reculait et s'engageait à mettre en place, finalement 4 postes supplémentaires, plus un poste de remplaçant.

A 11H15, les travailleurs fort de leur victoire votaient la reprise de travail **Face aux suppressions de poste, les travailleurs de Flins, comme ceux du Montage R9M en juin,** (*situation toujours «chaude à la fonderie, magasiniers du PHF qui ne comptent pas en rester là...*) **ont démontré qu'il n'y a pas de fatalité ! Notre force, c'est la grève !**